



FRANCE JUDO
RAYER LES MENTIONS INUTILES

CARTE DÉCOUVERTE

KENDO
IAÏDO
JODO



ENTRE DANS LE GAME

À REMPLIR PAR L'ENSEIGNANT DU CLUB

Nom du club :

BUDO XI

N°
d'affiliation :

CL 756253

Représentant
du club :

Philippe MAHER

Adresse postale :

78, RUE BOTZARIS

N° téléphone :

06 30 83 90 59

E-mail :

philippe.maher@orange.fr

LES SÉANCES DÉCOUVERTES

Valable jusqu'au :

Tampon / signature du club :

Séances effectuées :

PHILIPPE MAHER



REJOINS L'AVENTURE FFJUDO.COM

ASSURANCE

Cette séance d'initiation comprend une assurance responsabilité civile et accident corporel prise en charge par la FFJDA. Pour en bénéficier, merci de bien vouloir remplir et signer ce document et le remettre au représentant du club avant la séance.

MARSH S.A.S - Société de courtage d'assurances immatriculée sous le numéro 572 174 415 au RCS

• Avoir été informé de sa possibilité à souscrire personnellement des garanties d'assurance individuelle complémentaires.

LE SOUSSIGNÉ DÉCLARE :

• Avoir pris connaissance des garanties des contrats d'assurance souscrits par la fédération, auprès de la MARSH S.A.S en partenariat avec AXA FRANCE IARD (Contrats n°11383119004 (RC) - n° 22351748104 (IA), pour cette séance d'initiation telles qu'indiquées dans la notice qui lui a été remise*.

• Ne présenter aucune contre-indication médicale à la pratique du judo, du jujitsu, du kendo et des disciplines associées de la FFJDA.

*UN FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE VIERGE COMPRENANT LA NOTICE D'ASSURANCE DOIT ÊTRE REMIS À L'INVITÉ ET LU PAR LUI AVANT SIGNATURE.

POUR LES ENFANTS MINEURS

Ce document doit être rempli et signé par leur représentant légal.

Je soussigné(e) Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : _____ Prénom : _____

responsable légal de

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ autorise mon enfant à pratiquer/découvrir le judo

Date : _____

Signature du responsable légal

Fait à : _____

POUR LES MAJEURS

Veuillez renseigner les informations demandées et signer ce document.

Je soussigné(e) Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° de téléphone : _____

E-mail : _____

Date : _____

Signature du soussigné(e)

Fait à : _____

Votre Assurance

► **RESPONSABILITE CIVILE
ENTREPRISE**



ATTESTATION

COURTIER

MARSH SAS
TOUR ARIANE
LA DEFENSE 9
92088 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Portefeuille : 0204372484

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES (FFJDA)
21-25 AVENUE DE LA PORTE DE CHATILLON
75014 PARIS

Vos références :

Contrat n° **11383119004**

AXA France IARD, atteste que la société :

**FEDERATION FRANCAISE DE JUDO
JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES (FFJDA)
21-25 AVENUE DE LA PORTE DE CHATILLON
75014 PARIS**

a souscrit, conformément aux dispositions des articles L321-1 et suivants, L321-4-1, L331-10 et R-331-30 du Code du sport, pour son compte que pour le compte du club affilié **BUDO CL.PARIS XI KENDO -XX11756253**, le contrat n° **11383119004** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat.

La présente attestation, qui ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère, est délivrée sous réserve de la régularisation de celui-ci.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/09/2026** au **31/08/2027**, sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

MARSH

Société de courtage d'assurance et de réassurance
SAS au capital de 5 917 015 euros - Tour Ariane, 92088 Paris La Défense
RCS Nanterre 515 176 480 - Ordes 076010207 - APE 6420Z
Société soumise au contrôle de l'ACPR
4 place de Budapest, CS 92459, 75426 Paris Cedex 08

Corinne Trocellier
Corinne Trocellier
Directrice des Opérations & Service Clients

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Page 1 sur 2



Tableau des garanties et franchises

GARANTIE	PLAFOND	FRANCHISE Par sinistre
Tous dommages CORPORELS, MATERIELS et IMMATERIELS confondus dont :	Jusqu'à 15 000 000 € par sinistre et par année d'assurance	
Dommages matériels et immatériels consécutifs	5 000 000 €	NEANT
Dommages immatériels non consécutifs	3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance	1 500 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs causés aux biens confiés	300.000 € par sinistre et par année d'assurance	750 €
Responsabilité civile dépositaire	30 000 €	150 €
Faute inexcusable	4 000 000 €	NEANT
Les risques environnementaux : Atteinte à l'environnement accidentelle tous dommages confondus dont : Le préjudice écologique (y compris les frais de prévention) et responsabilité environnementale	1 200 000 € par année d'assurance 200 000 € par année d'assurance	500 € 1 000 €
Responsabilité Civile Médicale	10 000 000 € par année d'assurance dont 8 000 000 € par sinistre	1 500 €
Défense	Inclus dans la garantie mise en jeu	Franchise selon la garantie mise en jeu
Recours	50 000 € par litige	Seuil d'intervention : 380 €

Fait à PARIS LA DEFENSE le 18/07/2026
Pour la société, par délégation :

MARSH

Société de courtage d'assurance et de réassurance
SAS au capital de 1 917 915 euros - Tour Ariane, 92089 Paris La Défense
RCS Nanterre 512 176 415 - (Siret 512001037 - APE 6422Z)
Société soumise au contrôle de l'ACOR
4 place de Budapest, CS 10245, 75438 Paris Cedex 09

Corinne Trocellier
Corinne Trocellier
Directrice des Opérations & Service Clients